PROGRAMME **PARTENARIAL**

2023

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

www.epures.com

@epures42

@epures42

epures-agence-urba

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPROUVÉ 24 MAI 2023

SOMMAIRE

03 **PRÉAMBULE**

04 **UNE AGENCE SOUPLE QUI S'ADAPTE**

06 **LE SOCLE PARTENARIAL, UN BIEN COMMUN**

10 **LES PROJETS ET MISSIONS DU PROGRAMME PARTENARIAL**

12 Accompagner les projets urbains des membres

13 Participer à la planification et l'élaboration des stratégies territoriales

14 Coordonner les politiques de l'habitat et de développement social

15 Aider le développement économique territorial

16 Soutenir les politiques de mobilité durable

17 Préserver le capital environnemental et adapter les territoires aux changements climatiques

18 Anticiper et éclairer les politiques foncières

19 **PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS MUTUALISÉ 2023**

PRÉAMBULE

En collaboration avec leurs partenaires, les **Agences d'urbanisme** sont une **réponse** souple, adaptative et adaptée aux **besoins des collectivités**. C'est aussi **un investissement** dans une forme d'économie circulaire, avec l'assurance d'une **capitalisation de l'expérience acquise, qui reste sur le territoire, disponible** pour d'autres **besoins ultérieurs**.

Depuis plus de 55 ans, l'Agence d'urbanisme accompagne ses partenaires. Forte de son expertise pluridisciplinaire qui lui permet de croiser les approches, et de la diversité des territoires et champs thématiques sur lesquels elle intervient, elle tient une place particulière dans le paysage de l'ingénierie publique territoriale.

Le programme d'activités partenarial annuel constitue le cadre d'intervention de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise.

Ce programme d'intérêt général répond aux préoccupations partagées des membres de l'Agence qui bénéficient de la vision globale sur les projets et études engagés.

Organisme d'ingénierie publique associatif (et non maître d'ouvrage de politiques territoriales), l'Agence d'urbanisme œuvre pour un collectif de partenaires - ses membres - qui tous définissent, arrêtent et mettent en œuvre des politiques publiques au regard de leurs compétences et de leurs projets.

Le rôle de l'Agence est d'éclairer, de décrypter, d'acculturer les élus et de leur proposer des grilles d'analyses, afin qu'ils puissent prendre leurs décisions au sein de leur collectivité et structure.

Le programme d'activités est voté annuellement par les élus du Conseil d'administration et dès 2024 par l'Assemblée Générale réunissant tous les membres (réforme statutaire en cours).

Les études réalisées dans ce cadre, une fois finalisées, sont la propriété de l'Agence et sont communicables à tous ses membres (dans les règles définies par la délibération de janvier 2017 du Conseil d'Administration).

Conseil d'Administration (déc. 2022)

UNE AGENCE SOUPLE **QUI S'ADAPTE**

Pour préserver mais aussi renouveler son expertise, ainsi que sa force de diagnostic, d'alerte et de proposition auprès des collectivités qui la mandatent, l'Agence se doit d'être en adaptation permanente.

La feuille de route (validée en 2021), fruit de plusieurs séances de travail politiques et techniques réalisées en 2020 et 2021, a permis de réaffirmer le positionnement et les vocations de l'Agence et de dégager certaines trajectoires d'évolution à renforcer.

Cette feuille de route a permis dans un premier temps la refonte du "socle partenarial", valeur ajoutée de l'Agence qui trouve une nouvelle forme d'aboutissement en 2023. Cet espace de coopération, de mutualisation des connaissances et des méthodes est le garant du partenariat solidaire entre les membres.

Après cette première marche significative et au-delà sur l'ensemble des missions, ces évolutions sont à poursuivre au regard des mutations, voire des ruptures à l'œuvre (sociales et sociétales, économiques, climatiques, énergétiques…), qui appellent des méthodes et des solutions résolument nouvelles dans un contexte de changements politiques, législatifs et institutionnels majeurs.

Dans la continuité de la feuille de route, le projet d'agence a permis d'impulser fin 2022 une dynamique interne de structuration des activités autour :

- **des transitions environnementales** sur trois thématiques centrales des projets de territoire : une approche renouvelée du sol, la création de synergie avec les acteurs de l'énergie et l'appréhension des enjeux locaux et territoriaux sur l'eau ;
- **des transitions des modes de vie** à partir d'une approche renouvelée du système d'observation favorable aux sciences sociales et la prise en compte de ce sujet dans l'élaboration des projets urbains ;
- **des transitions de la décision collective** sous l'angle des process de construction de la décision collective.

En parallèle, la structuration de la construction du programme d'activités s'est organisée autour de **quatre modalités de travail permettant de faire vivre le partenariat**, tout en s'adaptant aux capacités de chaque partenaire :

- **Porter des réflexions communes intéressant le collectif des partenaires**
- **Développer des capacités techniques mutualisées : outils et méthodes reproductibles**
- **Assurer la mise en œuvre des documents d'urbanisme locaux et de planification intéressant communément des partenaires**
- **Mettre en perspective les évolutions du territoire**.

DE LA GENÈSE À L'EXÉCUTION DU PROGRAMME **PARTENARIAL**

PRÉPARATION

PARTENAIRES

identifient les besoins

propose actions et méthodes

mutualisent les projets

PROGRAMME PARTENARIAL

- Discuté en Comité Technique Partenarial (CTP)

INSTANCES

VALIDATION EN CA APPROBATION PAR L'AG

RÉALISATION

MISSIONS ET PROJETS

- Points réguliers avec partenaires
- Suivi aux CTP

WEBINAIRES, ÉCHANGES, DÉBATS, PUBLICATIONS

VALORISATION

PARTENAIRES

- Compte rendu d'exécution
- Présentation au CA
- Mise à disposition
- Site web
- Envoi
- Mailing

LE SOCLE PARTENARIAL, UN BIEN COMMUN

Analyser le territoire, partager la connaissance et anticiper les changements, telles sont les missions que recouvre le socle partenarial.

Cette perspective correspond à l'une des missions essentielles des Agences, celle d'observer et d'anticiper les transformations du territoire et de la société pour accompagner l'élaboration des politiques publiques et les prises de décisions des membres. Les missions du socle partenarial s'organisent selon **4 axes stratégiques**.

L'Agence d'urbanisme a pour mission d'entretenir un socle de base de connaissances des évolutions de ses territoires partenaires. Elle acquière, produit, gère et met à disposition des données de manière globale ou particulière sur son territoire.

Elle se doit de rendre accessible ce socle de données. Avec ses membres, elle a développé l'outil **e-observ'** qui permet au grand public et aux partenaires (également via des liens directs des SIG des partenaires) d'accéder à une centaine de données issues de ses observatoires.

Elle met aussi à disposition de son partenariat des comparateurs de territoires à l'échelle nationale ou des synthèses de chiffres clefs dans les territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

*Les Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Urba4) ont mis en place depuis quelques années une **plateforme d'échanges sur leurs méthodes d'observation** et l'acquisition des données qui permet au sein du réseau de capitaliser les savoir-faire.*

*L'un des éléments les plus visibles de cette mutualisation est l'acquisition depuis le début des années 2000 d'un **modèle d'occupation du sol commun** permettant d'appréhender la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers.*

*Dès 2023, le réseau des Agences étudiera la préparation du millésime 2025 de cette base de données pour assurer d'ici 2030 un suivi-évaluation des documents locaux d'urbanisme les plus pertinents. En parallèle, le réseau fera bénéficier de son expertise l'**émergence de l'Occupation des Sols Généralisée** (OCSOLGE) qui se met progressivement en place à l'échelle départementale sous le couvert des services de l'Etat pour la mesure de l'artificialisation des sols.*

OBSERVER, COMPRENDRE, QUESTIONNER

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation.

Les objectifs opérationnels des **11 observatoires partenariaux** sont simples mais ambitieux dans un monde où l'excès d'informations et d'accès à la donnée ne permet pas une prise de distance objective et rationnelle. Il s'agit d'étayer la construction de l'action publique par l'appréhension des évolutions du territoire et de la société.

En 2023, la mission observation mettra en œuvre une **vingtaine de publications** aux questionnements permettant d'observer les conjonctures et les marchés (observatoires de l'habitat, de la promotion immobilière, des loyers, de l'économie et des marchés fonciers), d'étudier les transitions sociales et des modes de vie (observatoires des dynamiques socio démographiques, du commerce, des mobilités, des équipements), d'appréhender les enjeux en matière d'eau, d'énergie et de sols (observatoires des transitions environnementales et artificialisation des sols et planification).

Les thématiques des publications révèlent la richesse et la capacité de transversalité des questionnements au-delà des **analyses de conjoncture** régulièrement mises en place par le partenariat.

Il s'agit d'appréhender, de questionner, d'incarner mais également de confronter des sujets et participer à l'**évaluation** de l'**impact des politiques publiques** sur des sujets tels que : nature en ville, mobilités décarbonées, quantification et mobilisation des friches, nouveaux modèles d'aménagement.

L'Agence d'urbanisme gère, pour le compte de son partenariat et à la demande de Saint-Étienne Métropole qui en reste le propriétaire, **un modèle multimodal et partenarial des déplacements** qui, à l'échelle du Sud Loire, permet de détenir un outil performant et mutualisé d'évaluation de scenarios d'infrastructures ou de renfort de services sur tous les modes de déplacements (voiture, bus, tramway et ferroviaire).

Le partenariat de l'Agence a développé et entretient un outil grand public à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne dénommé **e-mob** pour évaluer l'impact budgétaire et environnemental du projet d'une stratégie résidentielle d'un ménage.

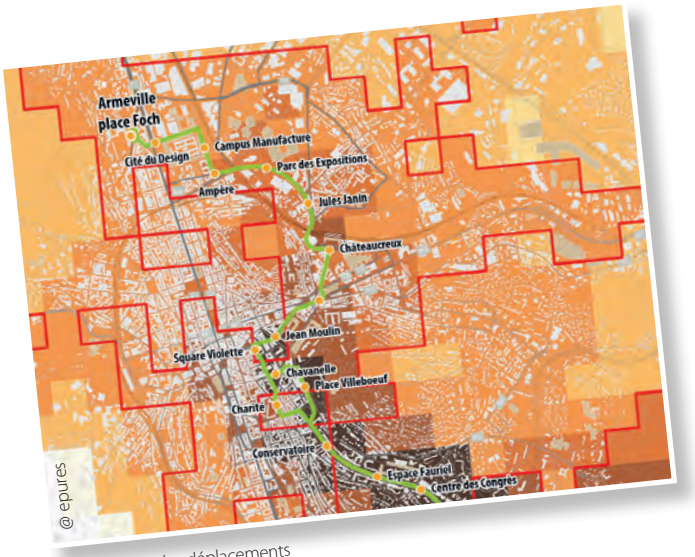

Modélisation des déplacements

ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR

L'animation du partenariat vise à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par les points de suivis réguliers du programme de travail et la mise en place de scènes d'échanges et de valorisation.

Club Economie (sept. 2022)

La valorisation des travaux de l'Agence est un enjeu partenarial fort pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information. C'est ainsi que l'Agence poursuivra en 2023 la mise en œuvre de **webinaires, clubs des observatoires et rencontres** (habitat et économie) de valorisation et d'échanges

L'Agence a une mission de capitalisation et de restitution de la connaissance, notamment à travers le recueil de l'information, son traitement et sa diffusion. Outre la tenue à jour et l'alimentation du site web, **la documentation** assure l'accueil du public et la mise à disposition de l'information. Elle fournit également une aide technique via la veille et des recherches documentaires. Elle assure une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire, collaboration avec l'Agence de Lyon pour la revue de presse métropolitaine…).

Des outils de communication assurent une diffusion régulière, voire quotidienne, aux membres via **un espace partenaires**. L'accès à ces outils se fait sur simple demande.

Les Agences de Lyon et Saint-Étienne (A2) entretiennent de manière mensuelle une revue de presse métropolitaine diffusée aux acteurs de la coopération métropolitaine. Epures participe activement à la diffusion des productions au sein du réseau Info-documentation de la FNAU.

AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER

Au cœur de ses missions, l'Agence d'urbanisme assure à son partenariat une capacité d'innovation aux services des territoires ou du développement de ses savoir-faire.

Si les missions d'**appui aux méthodes du conseil juridique de l'Agence** seront poursuivies et valorisées à l'automne 2023 au travers d'un webinaire sur les dernières évolutions légales liés à la planification règlementaire. Le partenariat de l'Agence va collectivement se mobiliser sur des sujets novateurs dans l'objectif d'approfondir des thématiques ayant émergé des phases de préparation du programme : **enjeux de mutation des tissus pavillonnaires, rénovation énergétique des centres bourgs.**

Dès 2023, sera préfigurée la **mise en place d'un "conseil scientifique"** permettant à l'Agence d'entretenir annuellement sa capacité d'innovation et d'**appui à des projets de recherche** intéressant directement les membres (**Design et innovation dans les entreprises, limites planétaires et économie circulaire** en 2023). Enfin, epures est membre du comité scientifique de l'Agence de l'eau Loire Bretagne assurant ainsi ses membres d'une montée en compétence sur un enjeu d'avenir.

Les Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent au côté de l'Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand pour la préparation, via des événements locaux (printemps 2023 pour epures) au sein de leur partenariat, de la 44e rencontre des Agences d'urbanisme qui aura lieu à l'automne 2023 sur la thématique : ***No cultures No futures ! Pas de transition écologique sans recomposition culturelle des territoires****.*

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) assure la coordination technique du Partenariat Français pour la Ville et Territoires pour la préparation du prochain ***Forum Urbain Mondial*** *qui se tiendra début 2024. Dans ce cadre, epures participera en 2023 au côté d'experts, ONG, Etats, et chercheurs sur la thématique de l'intégration des limites planétaires comme cadre d'action dans les politiques publiques.*

LES PROJETS ET MISSIONS **DU PROGRAMME PARTENARIAL**

p 12

ACCOMPAGNER
LES PROJETS URBAINS DES MEMBRES

p 13

PARTICIPER
À LA PLANIFICATION ET L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

p 14

COORDONNER
LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

AIDER p 15
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

SOUTENIR p 16
LES POLITIQUES
DE MOBILITÉ DURABLE

PRÉSERVER p 17
LE CAPITAL
ENVIRONNEMENTAL
ET ADAPTER
LES TERRITOIRES
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

ANTICIPER p 18
ET ÉCLAIRER
LES POLITIQUES
FONCIÈRES

ACCOMPAGNER
LES PROJETS URBAINS DES MEMBRES

Les sollicitations auprès d'epures se poursuivent en matière d'études urbaines. Que ce soit en intervention rapide, très en amont des projets, pour tester la faisabilité ou pour cadrer les enjeux, ou encore pour préparer une programmation, voire une intervention future, l'Agence accompagne les élus vers la définition de leurs projets, dans un cadre réaliste tant techniquement que financièrement.

Le partenariat de l'Agence accompagnera les communes de Rive-de-Gier (site Marrel en ville), du Chambon-Feugerolles (plan guide), de Saint-Étienne et de La Ricamarie (Béraudière). L'accompagnement de la démarche Petites Villes de Demain se clôturera sur Sainte-Sigolène et se diffusera sur le territoire de la Copler en termes méthodologiques sur les autres **centres bourgs du territoire**. Les projets urbains portés par l'EPASE s'appuieront sur les analyses de **l'EpaScope** pour étudier leurs impacts tandis que ceux du PPA Gier Ondaine Saint-Etienne, rentrant dans des phases plus opérationnelles, bénéficieront d'apports plus limités du partenariat en 2023. Enfin l'agence poursuit la construction d'une base de données partenariales sur le **patrimoine bâti** en accompagnement des démarches de Pays d'Art et d'Histoire.

*Les Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Urba4) accompagnent la DREAL dans la mise en place d'une **scène d'échanges** sur les **territoires des villes moyennes en revitalisation**.*

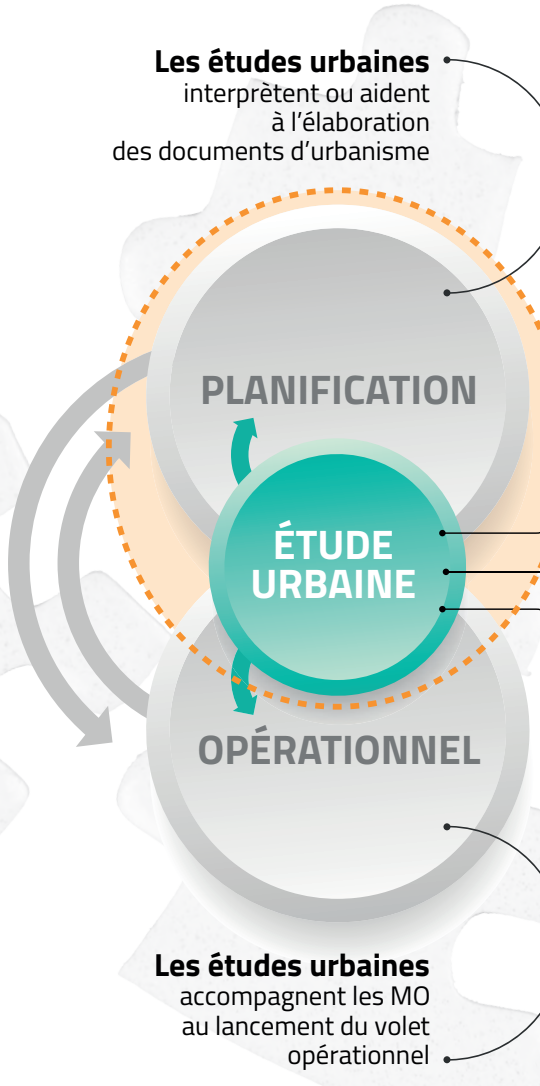

PARTICIPER
À LA PLANIFICATION ET L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

Les exercices de planification et de stratégies sont au cœur de l'activité de l'Agence d'urbanisme depuis son origine. Epures accompagne, selon des formats variables, ses membres qui bénéficient de la mutualisation de l'offre de services, des méthodologies, des outils développés par le partenariat.

*Les Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Urba4) et le réseau A2 (Lyon - Saint-Étienne) accompagnent la DREAL et l'inter-Scot de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne dans l'appréhension des **enjeux territoriaux** des **déclinaisons des principes de sobriété foncière**. Ces scènes de coopération pour les territoires seront également accompagnées par les Agences dans la mise en perspective du développement des territoires à l'aune des mutations à l'œuvre dans la société et des transitions environnementales.*

Champ d'intervention d'epures

- **ÉTAPE 1** CADRAGE ET DIAGNOSTIC
- **ÉTAPE 2** DÉFINITION DU PROJET
- **ÉTAPE 3** FAISABILITÉ

Les partenaires de l'Agence sont mobilisés dans des exercices de planification règlementaire à toutes les échelles et bénéficient des acquis méthodologiques du partenariat et de méthodes de travail visant à accompagner la co-construction des diagnostics, orientations politiques et des règles proportionnées in fine.

Ainsi, les **Scot** du Sud Loire et du Roannais seront accompagnés dans leurs **révisions** et **élaborations**. Le partenariat fera bénéficier les Scot du Sornin et du Roannais des capacités mutualisées d'observation pour leur suivi-évaluation. La planification d'échelle intercommunale monte en puissance au sein du partenariat avec l'entame du **PLUi** à 87 communes de Loire Forez et la poursuite du PLUi de Saint-Étienne Métropole.

Des exercices intercommunaux d'**appréhension des enjeux de la loi Climat et Résilience** seront achevés (Forez-Est et Monts du Pilat) tandis que quelques **PLU communaux** seront **accompagnés** (Veauche, Montrond les Bains, Saint-André le Puy, Saint-Médard en Forez, La Gimond et Sainte-Sigolène) dans leurs évolutions et adaptations.

COORDONNER LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'accompagnement des politiques publiques sur le champ de l'habitat et du développement social des territoires s'ancre dans les activités de l'Agence depuis de longues années.
Outil d'ingénierie au service de ses membres, l'Agence développe des accompagnements de politiques publiques tant en termes d'élaboration que de suivi-évaluation.

Le partenariat bénéficie de capacités mutualisées pour le **suivi évaluation** des **Programmes Locaux de l'Habitat** et la mise en place d'accompagnements plus thématisés. En 2023, l'Agence poursuivra l'analyse des **copropriétés dégradées** sur les territoires de Saint-Étienne Métropole et Loire Forez. Elle mettra en œuvre au côté des services de la Métropole un suivi de la **vacance privée des logements** et participera à l'animation de l'**Observatoire Départemental de l'Habitat** piloté par l'Etat et le Département.

Sur le plan des dynamiques sociales, le partenariat se mobilisera dans l'accompagnement des politiques publiques et leur **évaluation sur les quartiers en contrat de Ville** de la Métropole de Saint-Étienne.

*Le réseau Urba4 accompagnera à l'échelle régionale les travaux du **Comité Régional Habitat et Hébergement** et l'ADEME sur l'appréhension de l'impact sur les marchés immobiliers du traitement des passoires thermiques.*

AIDER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

L'accompagnement des politiques publiques sur le champ de l'économie s'arrime à la fois à une expertise des tendances économiques développées dans le socle partenarial mais aussi depuis quelques années par des collaborations accrues avec les collectivités membres en matière d'expertise foncière sur les gisements fonciers économiques et la caractérisation des filières et offres de formation.

L'appréhension par les partenaires de l'Agence de la structuration des filières économiques est aujourd'hui un véritable fil rouge de l'activité. Ces approches ont été conçues comme une valeur ajoutée dans le concert du développement économique à partir de méthodologies incubées au sein du socle partenarial de l'Agence (**Toiles industrielles sur les filières Santé et Manufacturing, Analyse des filières d'excellence du territoire métropolitain**) ou développées en partenariat avec d'autres structures (**pérennité des entreprises** avec la CCI Lyon Saint-Etienne Roanne, **impact économique du Design** avec Saint-Etienne Métropole, **offres de formation professionnelle** avec Emplois Loire Observatoire). En 2023, le partenariat sera également mobilisé pour participer à une approche quantitative et qualitative des **hébergements touristiques** à l'échelle départementale.

SOUTENIR
LES POLITIQUES DE MOBILITÉ DURABLE

Epures mobilise la qualité de son expertise en matière de mobilités, au profit de la construction des politiques de mobilité et ce, à toutes les échelles, du quartier à celle de la coopération métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

La mobilité est un des sujets majeurs pour les partenaires de l'Agence. L'imbrication des périmètres de compétences, la prégnance des problématiques de mobilité à toutes les échelles et pour bon nombre de nos concitoyens, rendent nécessaires pour le partenariat à la fois d'appréhender communément les usages (**exploitation de l'Enquête Ménages**) et d'envisager en commun la construction de solutions.

Ainsi en 2023, l'Agence accompagnera la Métropole dans l'élaboration de son **Plan de Mobilités** pour la décennie 2030. Les capacités techniques du partenariat permettront d'accompagner les autorités compétentes dans les orientations sur la **desserte ferroviaire** de l'étoile stéphanoise, l'exploitation du **réseau urbain de transports collectifs** et les **démarches vélo** nombreuses et fortement imbriquées.

*Le réseau des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne accompagne le Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT-AML) dans ses activités de coopération et coordination à une échelle inédite territorialement. Ainsi, l'**appréhension des aires de chalandise des gares**, des offres et de leur nécessaire **coordination** entre les **réseaux publics de transport**, le **suivi du plan d'actions intermodalité**, l'appréhension des **conditions de mises en œuvre** d'un **RER métropolitain** et plus largement l'**accompagnement technique du Syndicat** seront poursuivis par les deux Agences.*

PRÉSERVER LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL ET ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Enjeu d'avenir, la mobilisation de l'Agence sur des thématiques environnementales s'adapte aux besoins exprimés par ses membres. Au-delà de leur caractère transversal intervenant dans nombre de thématiques, l'Agence souhaite mettre l'accent dans son accompagnement sur les enjeux liés à la préservation des sols, à la gestion de l'eau et des énergies notamment.

Les missions, pour la majorité d'entre elles, sont des prolongements de missions déjà engagées, comme l'assistance au **Contrat Vert et Bleu de la Métropole**, l'accompagnement du Département dans **l'observation du SAGE**. L'Agence d'urbanisme aura également la charge d'une partie des études du **Projet Territorial de Gestion de l'Eau** (PTGE) porté par le Département dans le cadre du SAGE. La Métropole sera également accompagnée pour la finalisation de son **schéma directeur des carburants alternatifs**.

*Le réseau Urba4 reste mobilisé pour la mise en œuvre du **SRADDET** sur son volet **trame verte** en partenariat avec la DREAL pour une orientation en 2023 axée sur la **nature en ville**.*

*En 2023, le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes (Urba4) finalisera la mise en œuvre d'un nouvel **atlas régional** (après ceux produits avec l'INSEE entre 2015 et 2017), orienté vers une **lecture renouvelée et prospective des dynamiques de l'espace régional**. Ce projet d'atlas a pour objectif d'**aider les élus et les acteurs de la région à s'emparer des enjeux des transitions** pour relever les défis majeurs à l'œuvre (sociaux, sanitaires, économiques et environnementaux) et changer la façon de penser le développement des territoires.*

*A l'initiative de l'ADEME, les Agences d'urbanisme seront également mobilisées sur la question des **marchés du logement locatif** et les conditions de **traitement** des **passoires thermiques** en lien avec les objectifs légaux en la matière à la suite de la réforme des diagnostics de performance énergétique (DPE).*

*Enfin, l'ARS engage, de longues dates, le réseau Urba4 dans l'appréhension des **enjeux** de **santé-environnement** en lien avec l'urbanisme au travers des démarches du **Plan Régional Santé Environnement** qui visent en 2023 à accompagner des expérimentations et projets locaux et par des formations à dispenser par le réseau auprès des collectivités et bureaux d'études via la valorisation des outils et méthodes produits par le réseau.*

ANTICIPER ET ÉCLAIRER LES POLITIQUES FONCIÈRES

Matière première de l'aménagement, la ressource sol est aujourd'hui au cœur des problématiques d'aménagement et d'urbanisme. L'expertise de l'Agence se développe en lien avec les nouvelles orientations légales dans une perspective de maitrise de l'artificialisation et de sobriété.

En 2023, epures continuera à accompagner la **politique foncière d'EPORA**, tant au niveau local que sur la question des PLUi par la mise en place d'échanges réguliers d'actualité sur les projets.

L'étude de **recherche de gisements fonciers économiques** se poursuivra sur le territoire de Loire Forez agglomération et une étude de **recherche de gisements fonciers habitat** sera lancée sur les Monts du Pilat et Saint-Just Saint-Rambert (logement social).

L'Agence développera avec ses partenaires des **accompagnements à la mise en œuvre des observatoires issus de la loi Climat et Résilience**. Ces démarches communes aux membres de l'Agence sont conduites dans l'esprit d'une mutualisation future des méthodes.

Enfin, l'accompagnement de Saint-Étienne Métropole dans l'élaboration de sa stratégie foncière sera poursuivi en lien direct avec les services.

*L'établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône -Alpes (EPORA) **s'appuie** sur les Agences d'urbanisme de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble pour **valoriser** en 2023 au sein de ses équipes l'ensemble des démarches entamées en 2022 : urbanisme temporaire, la renaturation, les modèles d'intervention des opérateurs en marché détendu et le parangonnage d'opérations références pour la mobilisation de foncier respectant les orientations du zéro artificialisation nette.*

PROGRAMME PARTENARIAL
D'ACTIVITÉS MUTUALISÉ
2023

PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES MUTUALISE 2023

CONSEIL ADMINISTRATION DU 29 MARS 2023
ASSEMBLEE GENERALE 24 MAI 2023

pilote | intéressé | informé

n°	étude	Etude	Prévus	%	Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat....)
SOCLE PARTENARIAL																						
OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER																						
01/053	OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION		20																			
01/106	OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES		30																			
04/003	OBSERVATOIRE HABITAT		50																			
04/071	OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE		10																			
04/075	OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS		65																			
06/004	OBSERVATOIRE COMMERCE		0																			
06/011	OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE		70																			
07/006	OBSERVATOIRE DES MOBILITES		40																			
07/007	MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET MISE A JOUR		30																			
08/025	OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES		20																			
09/022	OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS		0																			
10/008	OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE		0																			
11/013	PUBLICATIONS TRANSVERSALES		40																			
TOTAL		230 625 €	375	7%																		
CAPITALISER, PARTAGER LA DONNEE																						
00/213	URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES		21																			
01/006	MISSION OBSERVATION		30																			
01/158	e-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES		35																			
01/192	MODELE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)		18																			
01/196	GESTION DES BASES DE DONNEES		100																			
01/197	ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES		40																			
07/150	e-mob SOCLE EXTENSION ET GESTION		10																			
TOTAL		156 210 €	254	5%																		
ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR																						
11/001	ANIMATION DU PARTENARIAT		100																			
11/005	INSTANCES AGENCE		50																			
11/006	CENTRE DE DOCUMENTATION		85																			
11/009	COMMUNICATION : STRATEGIE ET ANIMATION		80																			
11/010	GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES		90																			
11/011	CLUB DES OBSERVATOIRES		15																			
11/077	WEBINAIRES epures		20																			
TOTAL		270 600 €	440	9%																		
AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER																						
01/800	PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES		20																			
01/980	JOURS D'APPUI AUX MEMBRES DE DROIT		*0*																			
03/283	ENJEUX DE MUTATION DU TISSU PAVILLONNAIRE		*40*																			
08/093	RENOVATION ENERGETIQUE CENTRES BOURGS		*15*																			

n°	étude	Etude	Prévus	%		Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat....)
11/014	CYCLE D'ECHANGE ET CONSEIL SCIENTIFIQUE		25																				
11/015	PARTICIPATION COMITE SCIENTIFIQUE AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE		5																				
11/016	EVENEMENT LOCAL CULTURE 44e RENCONTRE FNAU		*19*																				
11/012	TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)		*20*																				
TOTAL		88 495 €	144	3%																			
TOTAL SOCLE PARTENARIAL		**745 930 €**	**1213**	**23%**																			
	PROJETS ET MISSIONS																						
	DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN																						
00/032	A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION		5																				
00/096	URBA4 NATURE EN VILLE -TRAME VERTE ET BLEUE		11																				
00/130	A2 URBANISME COMMERCIAL		10																				
00/152	URBA4 ATLAS REGIONAL		0																				
00/153	URBA4 CLUB PLUI		9																				
00/155	URBA4 COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT		10																				
00/160	A2 BILAN 20 ANS INTERSCOT ET PERSPECTIVES		8																				
00/174	A2 SUIVI T LIBR		3																				
00/177	URBA4 URBANISME FAVORABLE A LA SANTE		30																				
00/186	A2 WEB SIG		5																				
00/199	A2 SMT SUIVI PARTENARIAL		3																				
00/200	A2 PLANS METROPOLITAINS		10																				
00/209	A2 PLAN D'ACTION INTERMODALITES CAHIERS DE BASSIN		5																				
00/221	A2 AIRES DE CHALANDISES DES GARES		22																				
00/222	A2 RER		15																				
00/226	A2 INVENTAIRE ZAE DENSITE ECONOMIQUE		20																				
00/236	URBA4 ZAN ET SORTIE MARCHE LOCATIF PASSOIRE THERMIQUE		25																				
00/237	URBA4 EPORA SYNTHESE DES ETUDES		4																				
00/238	A2 IS ETUDE A DEFINIR 2E SEMESTRE		10																				
00/243	A2 PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES-INSEE		9																				
00/244	URBA4 FONCIER ECONOMIQUE ZAE		4																				
00/245	URBA4 REQUALIFICATION ZAE WEBINAIRE		6																				
00/246	URBA4 PREFIGURATION SCENE REGIONALE		3																				
00/247	URBA4 SUITES ETUDES RENATURATION URBA TEMPORAIRE ET AUTRES		13																				
00/248	URBA4 CLUB AURA REVITALISATION		22																				
00/249	URBA4 SOBRIETE FONCIERE ZAN AVEC LE CEREMA		13,5																				
	ajustements		-10																				
TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN		**177 807 €**	**265**	**6%**																			
	PROJET TERRITORIAL																						
01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION		208																				
01/157	DIAGNOSTIC PARTAGE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION PLUI 87 COMMUNES		287																				
01/166	SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT		12																				
01/184	SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI		930																				
01/187	ACCOMPAGNEMENT INVENTAIRE PATRIMOINE DES MEMBRES		45																				PNR Pilat
01/191	PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT GIER ONDAINE SAINT-ETIENNE		81																				

n°	étude	Etude	Prévus	%		Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat....)
01/204	SCOT DU ROANNAIS DEMARCHE D'INTERCONNAISSANCE		0																				Roannais agglo, CC Charlieu Belmont
01/205	SCOT DU ROANNAIS EVALUATION SYEPAR		29																				Roannais agglo, CC Charlieu Belmont
01/206	SCOT DU ROANNAIS EVALUATION SORNIN		6																				Roannais agglo, CC Charlieu Belmont
01/207	CC FOREZ EST IMPACTS LOI CLIMAT RESILIENCE DOCUMENTS PLANIFICATION		18																				
01/210	AMO MODIFICATION ET CLIMATISATION PLUI COPLER		30																				
01/211	DIAGNOSTIC PARTAGE SCOT DU ROANNAIS		205																				Roannais agglo, CC Charlieu Belmont
TOTAL PROJET TERRITORIAL		1 138 390 €	1851	36%																			
PLANIFICATION COMMUNALE																							
02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		20																				
02/054	ST ANDRE LE PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION PLU		17																				
02/104	STE SIGOLENE AMO MODIFICATION PLU		11																				
	ajustements		11																				
TOTAL PLANIFICATION COMMUNALE		36 285 €	59	1%																			
PROJETS URBAINS																							
03/226	EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN		5																				
03/264	EPASE ET SAINT-ETIENNE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES		17																				
03/281	RIVE DE GIER SITE MARREL EN VILLE CADRAGE URBAIN		24																				
03/282	CHAMBON FEUGEROLLES PLAN GUIDE		80																				
03/284	COPLER CENTRE BOURGS		62																				
03/285	PROJET URBAIN BERAUDIERE		41																				
TOTAL PROJETS URBAINS		140 835 €	229	4%																			
HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL																							
04/005	SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL		35																				
04/054	SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES		19																				
04/076	ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT		33																				
04/078	SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE		30																				Univ.
04/089	SAINT-ETIENNE-METROPOLE VACANCE PARC PRIVE		35																				
04/090	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES		16																				
04/092	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES		14																				
04/102	EQUIPEMENT DES TERRITOIRES EN RESIDENCES SOCIALES		9																				
04/104	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION SYNTHESE DES DONNEES COMMUNALES		7																				
04/105	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION PLH CHIFFRES CLES BILAN TRIENNAL		15																				
05/008	SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)		30																				
05/016	SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS		81																				
05/060	SAINT-ETIENNE METROPOLE - PACTE DE SOLIDARITE		26																				
	ajustements		-26																				
TOTAL HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL		199 445 €	324	6%																			
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE																							
06/080	SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE et VSE		49																				
06/096	SAINT ETIENNE METROPOLE PERENNITE DES ENTREPRISES AVEC LA CCI		20																				CCI
06/117	SAINT ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES		10																				
06/119	EPA SCOPE		70																				

n°	étude	Etude	Prévus	%	Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat....)
06/121	SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE		50																			CCI
06/122	SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING		100																			CCI
06/126	SAINT ETIENNE METROPOLE ANALYSE FILIERES D'EXCELLENCE		37																			CCI
06/127	DEPARTEMENT OFFRE HEBERGEMENTS TOURISTIQUES		15																			
06/128	WEBSIG SCHEMA ACCUEIL ECONOMIQUE MONTS DU PILAT		25																			
TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		231 240 €	376	7%																		
DEPLACEMENTS																						
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2		30																			
07/185	INTERMODALITE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE		25																			
07/202	ACCOMPAGNEMENT MUTUALISE DESSERTES CHU		24																			CHU
07/209	SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLAN DE MOBILITE		350																			
07/211	SAINT ETIENNE METROPOLE APPROFONDISSEMENT EMC2 SUR VILLE CENTRE		21																			
07/212	SAINT ETIENNE METROPOLE LIGNES FORTES TC STAS		15																			
07/213	ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES VELO DES MEMBRES		24																			
07/214	LOIRE FOREZ AGLOMERATION AIRES DE COVOITURAGE		10																			
07/215	REFLEXION RESEAU TC STAS 2024		15																			
TOTAL DEPLACEMENTS		316 110 €	514	10%																		
ENVIRONNEMENT																						
08/080	SAINT ETIENNE METROPOLE ACCOMPAGNEMENT DEMARCHE TRAME VERTE ET BLEUE		10																			
08/091	DEPARTEMENT LOIRE PTGE DEMANDE EAU URBAINE		7																			
TOTAL ENVIRONNEMENT		10 455 €	17	0%																		
FONCIER																						
09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA		8																			
09/163	LOIRE FOREZ AGGLO GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES		34																			
09/165	METHODOLOGIE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT RESILIENCE		0																			
09/166	SAINT ETIENNE METROPOLE STRATEGIE FONCIERE		26																			
09/168	MONTS DU PILAT GISEMENTS FONCIERS		88																			
09/170	ST JUST ST RAMBERT GISEMENTS FONCIERS LOGEMENT SOCIAL		82																			
09/171	SAINT ETIENNE METROPOLE DENSIFICATION ZAE		25																			
09/172	MISE EN OEUVRE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT ET RESILIENCE		54																			CC Charlieu Belmont
TOTAL FONCIER		194 953 €	317	6%																		
EQUIPEMENTS																						
10/033	SAINT ETIENNE METROPOLE SCHEMA DIRECTEUR DES CARBURANTS ALTERNATIFS		10																			
TOTAL EQUIPEMENTS		6 150 €	10	0%																		
TOTAL GENERAL		3 197 600 €	5175	100%																		

Socle partenarial	**745 930 €**	1213	23%
Etudes	**2 451 670 €**	3962	77%
TOTAL	**3 197 600 €**	5175	100%

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

© Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org
FSC